

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 41 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 41

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
10 janvier 1946

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1946

Date du numéro  
31 janvier 1946

### VISAS

Le Gouverneur de la côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art 1er

— Est promulgué à la Côte Française des Somalis et dépendances: — l'ordonnance n° 45-2122 du 15 septembre 1945 relative à la réorganisation des services chargés de la signalisation maritime aux colonies (Journal officiel de la République française du 16 septembre 1945, page 5817). Art. 2 — Le présent arrêté qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire sera communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

J. CHALVET.REPUBLIQUE FRANÇAISE.LIBERTÉ.ÉGALITÉ.FRATERNITÉ.